



À LIRE DEMAIN

Le maire Gervais: l'homme et le gestionnaire



Paul Gervais, le nouveau maire de Sherbrooke, accorde une entrevue exclusive à La Tribune.

DROGUE A7

37 millions de plus de Québec pour combattre le fléau



Les ministres Marc-Yvan Côté et Michel Pagé ont annoncé les mesures mises de l'avant pour lutter contre la drogue.

BAIE JAMES C7

Le ministre Paradis ne fait plus confiance à Ottawa

AMÉNAGEMENT A3

Hydro injecte 3,6 millions au confluent des deux rivières



La centrale hydroélectrique Abénaquis, sur la rivière Magog au cœur du vieux centre-ville de Sherbrooke, fait l'objet d'importants travaux de réfection qui se prolongeront jusqu'à la fin de 1991.

MÉTÉO A2

(327^e jour de l'année)

**Nuageux: 8 à 4 C
Lever du soleil: 6h56
Coucher du soleil: 16h11
Demain: pluie**

La Dame de fer dépose les armes

Thatcher prend le monde entier par surprise en abandonnant la direction du gouvernement britannique

Londres (Reuter-PC)

Vaincue par une fronde au sein de son propre parti, Margaret Thatcher a renoncé hier au pouvoir. Après son rival, l'ancien ministre de la Défense, Michael Heseltine, deux autres candidats briguent sa succession.

Deux proches de «Maggie», le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, et le chancelier de l'Échiquier, John Major, ont fait acte de candidature afin de barrer la route à Michael Heseltine.

La Dame de fer, contestée pour sa politique sociale et sa résistance à l'intégration européenne, a annoncé hier qu'elle n'entendait pas représenter sa candidature au poste de leader du parti. Elle quittera la tête du gouvernement une fois son successeur désigné, mardi ou jeudi prochain.

Cette démission a surpris le monde entier: on s'attendait à voir la locataire du 10 Downing Street s'accrocher bec et ongles à son poste. Mais son départ a été accueilli en coulisses avec soulagement à la Communauté économique européenne où l'on rendait toutefois hommage à sa forte personnalité et à son courage.

Après 11 ans

Agée de 65 ans, elle avait été mise en ballottage par Michael Heseltine lors d'un premier vote du groupe parlementaire conservateur mardi. Le vainqueur du prochain scrutin, le 27 novembre, mettra fin à ses 11 années de règne, à moins qu'un troisième tour ne soit nécessaire deux jours plus tard.

«J'ai estimé que je servais mieux l'unité du parti et les perspectives de victoire lors d'élections générales si je me désistais pour permettre à des collègues du cabinet de présenter leur candidature à la direction (du parti)», a expliqué Margaret Thatcher. Leader du parti depuis 1975, elle était au pouvoir depuis le 3 mai 1979.

Après avoir remis sa démission,



Le premier ministre britannique Margaret Thatcher alors qu'elle regagne la résidence du 10 Downing Street, à Londres, après avoir annoncé sa démission. Les grandes lignes de sa longue carrière en page B1.

Mme Thatcher a retrouvé tout son mordant devant la Chambre des communes pour défendre son gouvernement contre une motion de censure de l'opposition travailliste. Les conservateurs ont d'ailleurs triomphé sans difficulté de cette motion hier soir par 367 voix contre 247.

Mme Thatcher, qui prononçait peut-être son dernier discours important devant le Parlement, y a déployé tout son savoir-faire et sa pugnacité, faisant peut-être déjà regretter à certains de ses anciens partisans d'avoir provoqué son retrait.

La Dame de fer y a énuméré les réussites du Parti conservateur sous les applaudissements des conservateurs qui avaient resserré les rangs pour faire face à leurs adversaires.

Fin d'une époque

Dans les coulisses du Parlement européen à Strasbourg, quelques bouteilles de champagne ont été débouchées pour fêter, selon l'expression d'un diplomate d'un pays méditerranéen à la commission de Bruxelles, «la fin du règne de la terreur».

Les marchés financiers britanniques ont sombré dans la déprime en fin de journée après avoir accueilli positivement la démission.

«Elle va me manquer parce que j'appréciais la valeur de ses conseils, la sagesse due à sa longue expérience», a déclaré George Bush en visite auprès des soldats américains en Arabie Saoudite.

Le premier ministre Brian Mulroney a dit qu'il regretterait personnellement et énormément le départ de Mme Thatcher. «Le Canada a perdu une amie et une alliée loyale et dévouée mais nos relations vont rester fécondes avec l'Europe et le Royaume-Uni», a-t-il dit.

De l'avis de M. Mulroney, elle va manquer aux Anglais car elle était un leader extraordinaire, malgré les différends qu'il a pu avoir avec elle sur les sanctions contre l'Afrique du Sud. Il a rappelé que, dans d'autres occasions, par contre, elle était un

défenseur des relations entre le Canada et l'Europe. Il va se souvenir de son amitié et a dit que ce fut un honneur d'être associé à elle.

A Moscou, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Guennadi Guerassimov, a dit sa surprise: «Pour nous, la Dame de fer allait se battre jusqu'au bout». Ce surnom de Dame de fer avait été trouvé par la Pravda. «C'est une personnalité historique qui a aidé l'URSS à se rapprocher de l'Europe», a-t-il dit.

Les taux d'intérêt fléchissent

Ottawa (d'après PC)

Le taux d'escompte de la Banque du Canada, ainsi que les taux privilégiés, les taux des cartes de crédit et les taux hypothécaires ont baissé hier en même temps que de nouvelles informations reflétaient une récession de plus en plus grave.

Pour plusieurs économistes, le répit est probablement trop minime et arrive trop tard.

Divers rapports ont révélé cette semaine que le nombre des faillites a grimpé en flèche en octobre, et qu'en septembre les ventes de détail, les expéditions des fabricants et les nouvelles commandes ont toutes diminué.

«La baisse des taux d'intérêt est une bonne nouvelle, mais il nous faudra une diminution beaucoup plus substantielle pour arrêter la chute libre que connaît actuellement le secteur manufacturier et pour prévenir un véritable krach dans l'industrie de la construction», a déclaré M. Todd Rutley, économiste émérite de l'Association canadienne des manufacturiers.

En tenant compte de l'inflation, on constate que «des taux d'intérêt sont toujours excessivement hauts et qu'ils posent une menace sérieuse pour l'économie», a-t-il ajouté.

La Banque de Montréal a lancé le mouvement de la réduction des taux d'intérêt hier, en abaissant son taux privilégié de 13,50 pour cent à 13,25 pour cent, taux en vigueur à partir de ce matin.

C'était la deuxième fois en deux semaines que la Banque de Montréal réduisait son taux privilégié, taux sur lequel s'alignent toute une série de taux sur les prêts et les comptes d'épargne.

Puis la Banque du Canada a aussi réduit l'important taux d'escompte, qui sert habituellement de guide aux taux d'intérêt à court terme, de 12,35 pour cent à 12,25 pour cent.

À la suite de la décision de la banque centrale, les autres grandes banques ont suivi et ont annoncé une baisse de leurs taux privilégiés, après avoir refusé de suivre l'exemple de la réduction annoncée par la Banque de Montréal, il y a deux semaines.

«Mais il faudra que ces taux d'intérêt baissent encore beaucoup plus avant que nous constations quelque virage que ce soit» de l'économie, a indiqué Graeme Harris, porte-parole de la Banque de Montréal.

Les principales institutions ont également réduit leurs taux hypothécaires d'un quart ou d'un demi-point de pourcentage.

La Banque Royale a aussi indiqué qu'elle réduirait de 20,25 pour cent à 19,75 pour cent le taux de sa carte de crédit Visa, à partir du 1^{er} février 1991.

Le Québec veut s'organiser pour doubler les revenus touristiques d'ici 10 ans

Norman DELISLE Québec (PC)

Le Québec entend doubler ses revenus touristiques d'ici l'an 2000, a annoncé hier le ministre québécois du Tourisme, André Vallerand. Ces revenus, qui sont actuellement de 3,9 milliards \$, devront alors atteindre 7,7 milliards \$.

Pour ce faire, il faudra des efforts pour garder au Québec les Québécois en vacances et améliorer la venue de touristes européens, principalement d'Allemagne, d'Italie et de Grande-Bretagne.

M. Vallerand a rendu public un document de réflexion. Son contenu sera débattu par les personnes et groupes intéressés avant de mener à la mise en place d'une politique touristique, au printemps 1991.

Le Québec devra, dans sa publicité, mettre l'accent à l'étranger sur la différence qui le caractérise. Le ministre a appelé cet aspect la «nature-culture»: en Amérique du Nord, le Québec devra insister sur sa spécificité culturelle tandis que les Euro-

péens sont surtout attirés par les vastes espaces naturels du Québec.

M. Vallerand a signalé que le potentiel touristique du Québec n'était pas exploité à son maximum et que le tourisme en provenance des États-Unis stagne depuis cinq ans.

Le ministre a également indiqué qu'un groupe de travail comprenant des représentants du ministère des Finances et ceux des associations touristiques régionales étudiait actuellement l'impact pour le tourisme de la TPS fédérale et de la nouvelle taxe québécoise qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

Lourd déficit

M. Vallerand a par ailleurs rendu publics les chiffres les plus récents en matière de tourisme.

Le déficit touristique du Québec atteignait 757 millions \$ en 1989 et ne cessait d'augmenter d'année en année, selon les chiffres fournis par le ministre. Ce déficit signifie que les Québécois dépensent beaucoup plus à l'étranger que les visiteurs ne dépensent ici.

C'est surtout avec les États-Unis que la situation touristique est désavantageuse. En 1989, les Québécois dépensaient 703 millions \$ en vacances aux États-Unis mais les Américains ne dépensaient que 337 millions \$ au Québec.

Face au reste du Canada, le solde est à peu près égal.

Selon le critère des chambres louées, 33 pour cent des visiteurs couchaient sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal en 1989, 16,1 pour cent à Québec et 7,4 pour cent dans les Laurentides.

En 1989, le gouvernement québécois retirait 620 millions \$ en taxes reliées à l'industrie touristique et le gouvernement fédéral 314 millions \$. À chaque fois qu'un touriste dépense 100 \$ au Québec, 16,30 \$ reviennent au gouvernement provincial et 8,30 \$ au gouvernement fédéral.

On évalue à 56 100 emplois directs et à 17 200 emplois indirects les retombées d'emplois de cette industrie.

Enfin, l'été demeure la saison touristique par excellence avec 50,2 pour



André Vallerand

cent des voyages. L'hiver suit avec 25,3 pour cent des voyages. La pire saison touristique demeure l'automne, qui n'attire que 10,3 pour cent des voyages.

Ascot: la dette gonfle mais reste faible

LES FINANCES DES MUNICIPALITÉS

NDLR: La Tribune poursuit la publication des profils financiers des huit municipalités de la MRC de Sherbrooke. Tirés du ministère des Affaires municipales, ces «bilans de santé» ont été dressés en s'inspirant des états financiers de l'exercice financier 1989 produits par les administrations municipales. Bien qu'il s'agisse de la plus récente publication du ministère, il convient d'indiquer que la situation financière des municipalités a évolué depuis.

Michel MORIN Sherbrooke

En un an seulement, l'endettement à long terme, per capita, a plus que doublé dans la municipalité d'Ascot, passant de 357 \$ en 1988, à 772 \$ en 1989. Malgré cette augmentation importante, l'endettement à long terme, par individu, demeure bien en deçà de l'endettement moyen affiché dans la MRC de Sherbrooke.

Au niveau métropolitain, l'endettement à long terme constitue une

somme de 1662 \$ pour chaque citoyen. Ascot parvient aussi à présenter un meilleur portrait que la performance moyenne obtenue dans les autres municipalités de même importance qui, pour leur part, montrent un endettement per capita de 1255 \$.

Évidemment, cet endettement à long terme se traduit, en pourcentage, par une augmentation de 1,85 à 3,10 pour cent, entre 1988 et 1989.

Même si la municipalité outrepassait légèrement la barre des 20 pour cent au chapitre du pourcentage des

dépenses affectées au service de la dette (21,27 pour cent), Ascot ne dépasse pas la valeur moyenne des autres municipalités de même importance qui, elles, affichent un pourcentage de 22,82 pour cent.

Pour le reste, la municipalité d'Ascot offre un profil global qui se rapproche sensiblement de celui de Lennoxville, bien que les populations de ces deux entités administratives diffèrent beaucoup, à savoir 8854 habitants pour Ascot et 3898 habitants du côté de Lennoxville, selon les données du ministère des Affaires municipales.

Ainsi, les emprunts sont relativement faibles à Ascot, avec un pourcentage de 3,52 pour cent, bien en deçà de la moyenne métropolitaine (5,98 pour cent) et également inférieur à celui des municipalités de même importance (4,39 pour cent).

Le taux global de taxation, à 1,71, est très légèrement inférieur à Ascot lorsque mis en corrélation avec le ra-

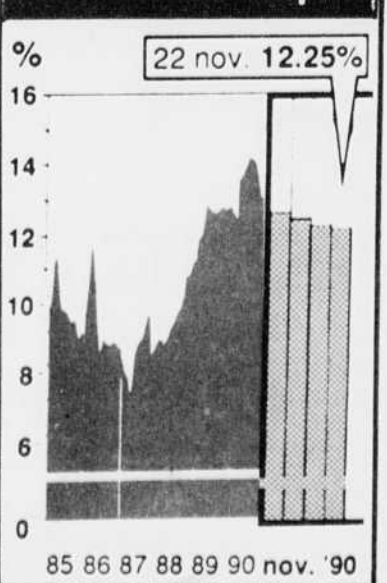
tio moyen de l'ensemble du Québec. Il atteint alors 1,72. Dans la MRC de Sherbrooke, il est de 1,89.

La perception des taxes a, par contre, perdu de son efficacité entre 1988 et 1989. La municipalité d'Ascot offre une performance de 10,50 pour cent, détenant ainsi la troisième pire fiche de la MRC, après Deauville et Rock Forest. Dans l'ensemble de la MRC, la règle comptable «débiteurs de taxes sur recettes de taxes» produit un résultat de 6,86 pour cent.

À ce chapitre, Ascot ne talonne en rien la moyenne provinciale (7,82 pour cent), la moyenne des populations de même importance (5,72 pour cent) et la moyenne des municipalités de plus de 5000 habitants (7,76 pour cent).

La population ascotoise supporte une charge fiscale moyenne de 1195 \$, contre 1547 \$ dans la MRC et 1447 \$ dans l'ensemble du Québec.

Taux d'escompte



Source: Banque du Canada (PC)

Requête pour maintenir les opérations de Montjoye

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

La procureure générale du Canada a demandé au tribunal hier de permettre à la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et cie, qui administre le centre de ski de North Hatley depuis sa saisie, de prendre des arrangements avec les créanciers afin de faciliter la poursuite des opérations de Montjoye cet hiver.

C'est ce qui ressort de l'une des deux requêtes présentées par Me Claude Bélanger au juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec.

La firme RCMP estime que cela est nécessaire pour la protection des biens saisis et bloqués, et cela à la suite d'une pluie de procédures de la part des créanciers.

On se rappellera que le centre de ski a été saisi le 30 mai par la police fédérale en même temps qu'une marina et d'autres biens. Son propriétaire est soupçonné de s'être procuré ces biens grâce au trafic de la drogue; c'est d'ailleurs une vaste affaire d'importation de drogues à partir de la Jamaïque qui est au coeur de l'affaire.

Un administrateur a donc été nommé par le tribunal afin de poursuivre l'exploitation du centre de ski. Il a fait un inventaire complet des actifs connus et du passif des deux compagnies numérotées, propriétaires de ces installations et dont l'unique actionnaire était Michel Chouinard.

Revenus intéressants

L'administrateur croit que le centre de ski générera des revenus intéressants pour la saison hivernale 90-91 avec l'aide de la température et moyennant l'injection de capitaux additionnels.

Cela permettrait de maintenir les actifs à leur meilleure valeur compte tenu des circonstances.

Les pouvoirs additionnels réclamés en vertu de la loi sur les arrangements avec les créanciers sont donc nécessaires, selon la requête.

L'autre requête réclame de pro-

longer pendant six mois additionnels l'ordonnance de blocage des biens saisis et qui a été émise au printemps.

Cette ordonnance a pour objet d'empêcher la disposition des biens saisis à l'occasion de plusieurs perquisitions.

Me Bélanger allègue que ces biens sont nécessaires comme élément de preuve dans cette affaire.

Me Jacques Blanchette est intervenu dans le débat pour demander une remise afin que ses collègues Lawrence et Richard Coriveau ainsi que lui-même puissent soumettre des représentations au nom des personnes et des compagnies visées par les requêtes.

Outre les compagnies déjà mentionnées, il s'agit de Michel Chou-

nard, Pierre Doyer ainsi que Jean-Marc et Suzanne Piché.

L'ordonnance de blocage expire le 25 novembre.

Le juge Lassonde a demandé à Me

Bélanger et aux trois avocats intervenants de faire des efforts pour la poursuite de l'audition de cette affaire aujourd'hui malgré leurs engagements respectifs.

AU PALAIS DE JUSTICE

Trois ans de tôle pour vol à la pointe du couteau

Sherbrooke - Gabriel Gosselin, âgé de 25 ans, a encouru une peine de trois ans de pénitencier à la suite de son arrestation dans un bar du centre-ville où il était en train de partager le butin provenant d'un vol qualifié dans un magasin de jeans, à Sherbrooke.

Cette sentence lui a été imposée hier par le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec.

Gosselin a déjà écopé de six mois pour un vol qualifié le 25 mai 87 et de 15 mois pour un autre le 17 mars 88. Le tribunal lui a rappelé le principe de l'alourdissement des condamnations s'il ne s'amende pas.

Me Michel Dussault a représenté que son client se trouvait dans un état

d'ébriété avancé lorsqu'il a commis ce délit.

Gosselin est entré dans le magasin du 87 rue Wellington Nord le 2 novembre à l'heure du souper, a demandé de la monnaie, sorti un couteau et obtenu une somme de 600 \$.

Il a intimé au caissier de se coucher derrière le comptoir mais ce dernier a alerté la police après son départ.

D'autres témoins ont aussi vu le prévenu et un autre individu qui faisait le guet.

Gosselin s'est ensuite rendu dans un bar, a commandé une bière et entrepris le partage de l'argent sur une table.

La police est intervenue pendant cet épisode et l'a épinglé avec le résultat que l'on connaît maintenant.

Agression sexuelle: développement le 3 décembre

Le ministère public fera part le 3 décembre de la position qu'il entend prendre dans la cause des trois jeunes gens qui ont obtenu un nouveau procès à la suite de leur condamnation pour agression sexuelle en 1986, à Sherbrooke.

Le procureur Jean-Marc Fradette a obtenu hier du juge Louis-Philippe Galipeau de la Cour d'assises une nouvelle remise à cette date.

La couronne a besoin de ce délai pour compléter son évaluation de cette filière.

Carlos Cisternas, Eddy Cordonero

et Carlos Martines étaient présents à l'audience lors de l'appel de leur cause.

Me Fradette doit décider s'il poursuivra ou abandonnera les procédures.

Après l'audience, l'un des avocats de la défense, Me Thomas Walsh n'a pas caché qu'il ne s'agit pas d'une décision facile pour la poursuite.

La couronne doit non seulement faire une révision de sa preuve mais encore tenir compte que la plaignante n'aurait plus l'intention de témoigner.

Un individu armé et ivre sème l'émoi à St-Denis

Pierre SAINT-JACQUES

Saint-Denis-de-Brompton

Un homme de 23 ans qui fêtera son 24^e anniversaire cette semaine s'est retrouvé au centre d'une importante opération policière, dans la nuit d'hier, à Saint-Denis-de-Brompton.

Armé de deux fusils de calibre .12, muni de boîtes de balles, intoxiqué par l'alcool, il s'est réfugié dans une roulotte convertie en chalet après avoir laissé entendre qu'il pourrait bien en finir avec la vie.

Alertée de la situation, la Sûreté du Québec de l'Estrie a mis en branle une opération visant à mettre en sécurité les gens du voisinage puis à entreprendre des pourparlers avec l'homme armé.

Commencée à 2 h 10, l'opération a pris fin à 8 h 50, sans coup férir mais non sans avoir perturbé durant plus d'une heure la circulation sur l'artère principale de Saint-Denis, à savoir la route 222 qui a été fermée entre le chemin du Moulin et la route 249 (ou rang 11).

«Présentement, les enquêteurs étudient le dossier avec le procureur pour savoir si des accusations seront portées», a indiqué l'agent Clermont Vachon, porte-parole de la Sûreté du Québec, au terme de l'opération.

L'individu a été relâché un peu plus tard au cours de la journée.

Différend père-fils

Toute l'affaire repose sur un dif-

férend entre l'homme de 23 ans et son père.

L'incident s'est déroulé en deux phases.

D'abord, rue Aubé où la chicane a eu lieu. Le père a tiré des coups de semonce en l'air pour faire peur à son fils et mettre un terme au différend.

En réplique, le fils a ramassé ses deux armes à feu, un .12 à un coup et un .12 semi-automatique. Il a pris des boîtes de cartouches puis il est allé s'enfermer dans une roulotte, derrière la résidence de son employeur et oncle, du côté de la 222, en plein coeur de la municipalité.

En raison des vagues menaces de suicide et propos qu'il a tenus, le fils aura bien involontairement déclenché une opération à laquelle ont pris part 20 policiers de la SQ de l'Estrie et une huitaine du Groupe d'intervention, de Montréal.

La nuit s'est déroulée dans le calme le plus complet sauf pour les occupants de trois résidences, évacuées par mesure de précaution.

Après plus de six heures de siège, étant pratiquement sûrs que l'on dormait dans la roulotte, l'agent Tom McConnell a utilisé un porte-voix pour entrer en communication avec l'homme. Auparavant on avait fait retentir le cri strident des sirènes en guise de réveille-matin.

L'homme s'est réveillé puis il a tout bonnement accepté de sortir de la roulotte en laissant les armes à l'intérieur.

Demande plus forte pour le Panier de l'espoir?

Pierre HÉBERT

Sherbrooke

Si en 1989 près de 700 familles du Sherbrooke métropolitain ont bénéficié gratuitement d'une commande d'épicerie à l'occasion de Noël, les responsables du Panier de l'espoir craignent que l'actuel conjoncture économique contribue à franchir le cap des 2000 demandes à l'occasion de la 10^e édition.

L'objectif pour cette année est de préparer autant de paniers que possible. Toutefois la structure en place, basée essentiellement sur le bénévolat, permet difficilement d'augmenter le nombre de paniers.

Depuis quelques jours, des boîtes identifiées à la cause sont en place dans les supermarchés du Sherbrooke métropolitain. La population est invitée à déposer généreusement des produits non périssables à l'intérieur des récipients. Il est également possible d'acheminer les denrées alimentaires à la station de radio CHLT ou directement au Centre Expo-Sherbrooke qui sera le centre nerveux lors de la distribution des paniers, le 21 décembre.

Les familles de Sherbrooke, Fleurimont, Ascot Corner, Ascot, Lennoxville, Rock Forest et Saint-Élie-d'Orford sont éligibles à l'oeuvre humanitaire. Elles doivent néanmoins faire parvenir une demande par écrit avant le 3 décembre à l'adresse suivante: Panier de l'espoir, 25 Bryant, Sherbrooke, Québec, J1J 3Z5. Seules les demandes écrites et envoyées par la poste seront prises en considération.

Les familles désireuses d'obtenir de l'aide doivent donner le plus d'information possible, le pourquoi, la situation familiale, le nombre d'enfants, le numéro de l'aide sociale sans oublier une référence.

La distribution des paniers de l'espoir se déroulera le 21 décembre; une émission spéciale sur les ondes de CHLT sera diffusée directement du Centre Expo-Sherbrooke à cette occasion.

LA QUOTIDIENNE

6 5 8 - 8 1 7 1

Au temps des Fêtes

Le programme d'Arthur et son Oeuvre Inc. comprend:

- Dîner de Noël pour les personnes dans le besoin.
- Vêtements et jouets pour les enfants pauvres.
- Paniers de nourriture pour les familles.
- Procure plusieurs secours pendant les mois d'hiver.

«ARTHUR et son OEUVRE»

381 ALEXANDRE

SHERBROOKE, QC, J1H 4S8

TÉL.: 567-9714 21913

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Situation générale: derrière le front chaud qui a traversé la province, le ciel reste nuageux sur toutes les régions, sauf en Abitibi où un dégagement partiel est attendu. Sur les régions de l'extrême est du Québec, la pluie devrait cesser au courant de la journée.

Demain samedi, une perturbation passera rapidement de l'ouest de la province vers l'est, en apportant un peu de pluie ou quelques averses sur la majorité des secteurs. Les précipitations seront mêlées de neige sur les secteurs plus au nord.

Une circulation du sud maintiendra le mercure près ou au-dessus des normales saisonnières.

Estrie-Beauce: nuageux avec possibilité d'averses. Max.: 6 à 8. Min.: près de 4. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: nuageux avec quelques averses devenant dispersées en après-midi.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: généralement nuageux et possibilité d'averses. Max.: 6 à 8. Min.: près de 4. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: nuageux avec quelques averses devenant dispersées en après-midi.

Québec: généralement nuageux et possibilité d'averses. Max.: 6 à 8. Min.: près de 3. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: nuageux avec un peu de pluie.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Ottawa-Hull-Cornwall: brumeux en matinée. Pluie débutant en fin de journée. Max.: près de 8. Min.: près de 4. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 80 p.c. Demain: nuageux avec quelques averses devenant dispersées en après-midi.

Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec éclaircies. Averses dispersées, surtout en après-midi. Max.: 6 à 8. Min.: près de 0. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: nuageux avec chutes de neige dispersées.

Réservoirs Cabonga et Gouin: généralement nuageux. Possibilité d'averses. Max.: près de 4. Min.: près de 0. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: nuageux avec chutes de neige dispersées.

Lac St-Jean: généralement nuageux avec possibilité d'averses. Max.: près de 4. Min.: près de 1. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: nuageux avec un peu de pluie ou de neige.

Saguenay: généralement nuageux et possibilité d'averses. Max.: près de 4. Min.: près de 1. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: nuageux avec un peu de pluie ou de neige.

Secteur à l'est de Havre St-Pierre, Anticosti: pluie passagère se changeant en averses dispersées en après-midi. Max.: près de 4. Min.: près de 2. Probabilité de précipitations: 80 p.c. Demain: généralement nuageux. Possibilité d'averses.

Vers le sud

Acapulco	24 32	Barbade	28 30
Bermudes	18 19	Brownsville	21 30
Daytona Beach	14 25	Guadalajara	13 27
Guadeloupe	22 31	Honolulu	24 30
Kingston	25 30	Las Vegas	03 16
Los Angeles	11 18	Mazatlan	23 32
Merida	22 32	Mexico	11 24
Miami Beach	19 26	Myrtle Beach	04 19
Nassau	20 26	Orlando	15 26
Palm Springs	- 23	Reno	-5 11
San Juan	27 31	Tampa	14 27
Trinidad	23 32	W. Palm Beach	18 27

INDEX

Arts:	B-5
Bandes dessinées:	D-8
Carrières et professions:	B-3
Décès:	C-7
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Horoscope:	D-8
Petites annonces:	C-3
Secrets mal gardés:	D-7
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION

Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jean Vigneault
Rédacteur en chef

Roch Bilodeau
Chef éditorial adjoint

Pierre-Yvan Bégin
Chef des nouvelles

Maurice Cloutier
Adjoint au chef

Stéphane Lavallée
Chef de publicité

Denis Massier
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

J. Bertin St-Amand
Directeur marketing

Gilles Boisjoly
Directeur des ventes

PRODUCTION

Jean-Pierre Robitaille
Directeur de la production

Gérard Pépín
Adjoint

J. Jacques Delorme
Chef des opérations

Gaston Grenier
Adjoint

Benoît Côté
Chef presseur

COMPTABILITÉ

André Coriveau
Comptable

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur au tirage

André Cusseau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT

Pierre-Alain Dion
Jacques Foucher

Michèle Fournier
Michel Lavoie

Serge Nadeau
Jocelyn Godbout

EXPÉDITION

Michel Doyon
Gérant

BÉNÉVOLES
André Jacques
Responsable

Courrier de deuxième classe.
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits
déservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$155,00, 6
mois \$81,00, 3 mois \$42,00, 1 mois \$22,00. Hors de notre
territoire immédiat: 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois
\$65,00, 1 mois \$35,00. États-Unis et autres pays: 1 an
\$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$55,00.

«La Tribune» est socitaire de la Presse canadienne, de
l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Unité
Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la
presse catholique. Sources d'informations: Presse
canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse.
Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et
les agences affiliées sont autorisées à reproduire les
informations de La Tribune.

OFFREZ
La Tribune
À NOËL...
ET RECEVEZ
UNE CAMÉRA
EN CADEAU!

Point 'n Shoot
35mm
Vivitar

La Tribune
Vent de changement

La France n'interfère

Ce n'est pas tous les jours que l'on peut offrir un cadeau et s'en faire un en même temps. Votre quotidien La Tribune vous donne cette chance!

En effet, si vous offrez un **abonnement-cadeau d'un an** à un proche à l'occasion des Fêtes, vous recevrez une caméra **35 mm Vivitar PS:5, avec étui.** (pour les 100 premiers abonnements-cadeaux d'un an).

Vous pouvez aussi abonner une autre personne pour trois mois ou six mois, mais cette fois, sans recevoir une caméra.

Le plus beau cadeau, c'est celui que l'on reçoit tous les jours.

TARIFS D'ABONNEMENT: (par camelot)		
3 mois	6 mois	1 an
42\$	82\$	164\$

Service des abonnements: **564-5466**

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Quel est votre téléroman préféré?



Agnès Bernard Johanne Therrien Roger D'Anjou

Agnès Bernard, de Windsor: «Les Filles de Caleb parce que l'émission donne une idée générale de la vie que nos ancêtres pouvaient mener. Dans ce temps-là, il fallait avoir beaucoup de courage. Les costumes et les images sont magnifiques».

Johanne Therrien, de Bromptonville: «Les Filles de Caleb pour la qualité des acteurs et de l'histoire. J'ai lu le livre et j'avais hâte que le téléroman arrive. Je ne suis pas déçue».

Roger D'Anjou, de Coaticook: «Entre chien et loup, parce que l'histoire se passe dans l'ancien temps. J'aime beaucoup le commérage de Laise et la couleur des personnages».

Yves Quirion, de Sherbrooke: «J'en aime deux, les Filles de Caleb et Entre chien et loup. Les deux téléromans montrent ce qui se passait à cette époque. Les intrigues sont intéressantes et les comédiens sont bons».

Lucie Perrons, de Lawrenceville: «Les Filles de Caleb. J'ai lu le livre et je l'ai bien aimé. Je trouve que le téléroman ressemble beaucoup au livre. J'aime bien tout ce qui se rattache à cette époque».

Éric Garand, de Sherbrooke: «J'aime Chambre en ville parce que c'est de mon âge. Ça change des autres téléromans. C'est une émission pour les jeunes d'âge collégial et qui parle de problèmes que nous vivons».



Yves Quirion Lucie Perrons Éric Garand

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 90-11-21

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	2 098 132,40\$
5/6+	5	158 525,50\$
5/6	287	2 111,90\$
4/6	15 104	77,10\$
3/6	268 471	10,00\$

6-10-20-30-31-39 VENTES TOTALES: 16 327 170,00\$

No complémentaire: 2 PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 400 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 90-11-24

Tirage du Extra

	NUMÉROS	LOTS
832914	100 000 \$	
32914	1 000 \$	
2914	250 \$	
914	50 \$	
14	10 \$	
4	2 \$	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE BILAN FINANCIER DES MUNICIPALITÉS

Ni graves lacunes ni grand exploit à Lennoxville

Michel MORIN Sherbrooke

Hormis une proportion relativement élevée des dépenses affectées au remboursement de sa dette, la Ville de Lennoxville affiche un profil financier qui la place au centre des huit municipalités de la MRC de Sherbrooke.

Lennoxville n'est devancée que par Rock Forest en ce qui a trait aux dépenses attribuées au remboursement de sa dette. Avec un pourcentage de 28,95 pour cent, Lennoxville ne rivalise pas avec la moyenne provinciale qui se chiffre à 19,03 pour cent. Non plus qu'avec la performance moyenne que présentent les 1257 municipalités de moins de 5000 habitants qui utilisent 14,31 pour cent de leurs dépenses pour rembourser la dette.

Selon le dernier recensement mené par le gouvernement du Québec, en 1986, Lennoxville possède une population de 3898 habitants, d'où sa comparaison avec les municipalités de 5000 habitants et moins.

En pourcentage, l'endettement à long terme de Lennoxville est de 4,13

pour cent, en deçà de l'endettement moyen de la MRC de Sherbrooke (4,92 pour cent), mais supérieur à l'endettement des municipalités de même importance (2,12 pour cent) et du pourcentage québécois, qui est de 3,44 pour cent. Per capita, l'endettement représente 1742 \$ pour chaque citoyen de cette municipalité, reconnue pour son caractère bilingue. Il est de 1662 \$ dans la MRC, de 1294 \$ au Québec et de 458 \$ pour les municipalités de moins de 5000 habitants.

La charge fiscale moyenne y est relativement importante: 1509 \$ contre 880 \$ pour les municipalités de taille similaire et seulement 667 \$ pour les administrations municipales comptant une population de moins de 5000 habitants. Une mince consolation pour Lennoxville: cette charge fiscale moyenne atteint 1547 \$ dans la MRC.

Les emprunts et le taux global de taxation se comparent avantageusement avec la moyenne métropolitaine. Au chapitre de l'endettement le plus récent (emprunts), Lennoxville présente un pourcentage de 4,54. Le taux global de taxation atteint le ratio

de 1,78 contre 1,89 dans la MRC et 1,37 dans les municipalités de même importance.

Sans être complètement déficiente, la perception des taxes pourrait s'améliorer quelque peu, histoire de tendre vers la performance obtenue par les autres municipalités de moins de 5000 habitants. Au nombre de 1257, les municipalités de cette taille offrent un pourcentage de 8,29 pour cent, alors que Lennoxville présente un résultat de 10,43 pour cent. Dans la MRC de Sherbrooke, le taux d'efficacité pour la perception des taxes municipales est de 6,86 pour cent.

Même si elle consacre une part importante de son budget au remboursement de la dette, Lennoxville présente, dans l'ensemble, un bilan de santé qui n'est pas catastrophique.



Photo La Tribune par Claude Poulain

Hydro injecte 3,6 millions au coeur du vieux centre-ville

□ Modernisation de la centrale Abénaquis et aménagement d'un espace vert au confluent des rivières Magog et Saint-François

Sherbrooke (DD)

Hydro-Sherbrooke investira d'ici la fin de 1991 la somme de 3,6 millions \$ dans la réfection de la centrale Abénaquis et en profitera pour créer un espace vert au confluent des rivières Magog et Saint-François.

Outre la modernisation de la centrale érigée en 1910 et qu'Hydro-Québec lui a cédée en 1988, Hydro-Sherbrooke procédera à d'importants travaux d'aménagement sur une partie du terrain situé entre la rivière Magog et la petite rue Abénaquis, au coeur du vieux centre-ville, afin de lui donner une vocation récréative.

Ainsi, une sous-station de transformateurs qui occupe actuellement une superficie importante du terrain disparaîtra complètement afin de permettre à la Ville d'aménager ultérieurement un parc riverain doté d'une voie d'accès à l'eau pour les embarcations et la sécurité civile.

«Le point le plus historique de la ville, le carrefour des Grandes-Fourches où était le premier poste de traite des fourrures, sera redonné aux citoyens», fait valoir Serge Proulx, consultant du Groupe conseil LNR, chargé du projet.

«On a tenté de faire quelque chose qui va répondre aux besoins de tout le monde», indique pour sa part le chef de la division des projets techniques pour Hydro-Sherbrooke, Jean-Guy Thibodeau.

Une partie du projet étalé sur deux ans a déjà été amorcée.

Ainsi, un vieux bâtiment qui abritait des transformateurs a été démolé, tandis que la toiture de la centrale a été entièrement refaite. De plus, un ancien mur de soutènement a été dé-

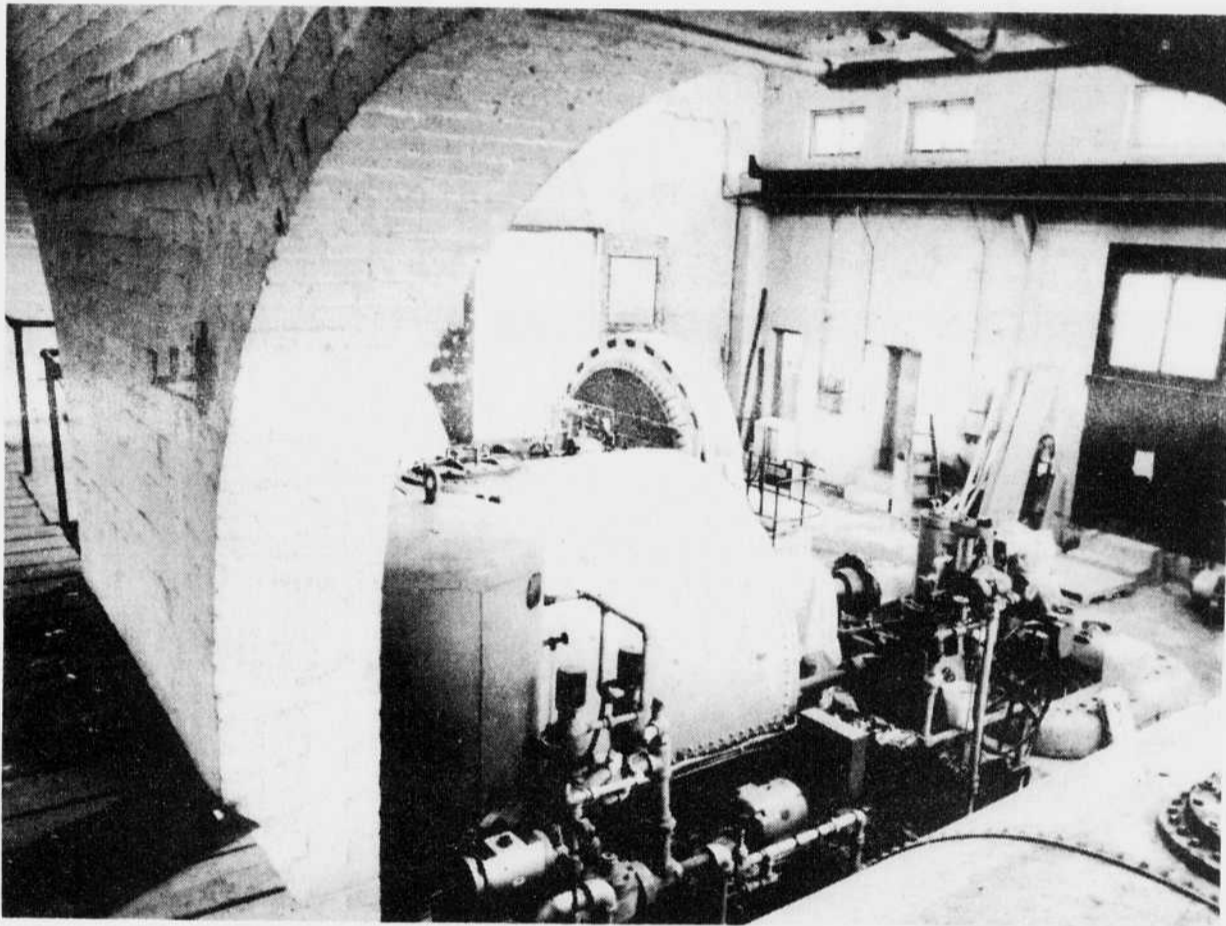


Photo La Tribune par Stéphane Lemire

La centrale hydro-électrique Abénaquis, sur la rivière Magog au coeur du centre-ville de Sherbrooke, fait l'objet d'importants travaux de réfection amorcés cette année et qui se prolongeront jusqu'à la fin de 1991.

Les vols de cigarettes atteignent une valeur de 750 000 \$ cette année en Estrie

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Le vol avec effraction de cigarettes a atteint un niveau endémique en Estrie avec 71 vols depuis le début d'octobre seulement et plus de 250 depuis janvier 1990, tous perpétrés dans des dépanneurs.

Pour paraphraser la fable de La Fontaine, les dépanneurs n'en mouraient pas tous, mais tous en étaient frappés.

Ces vols représentent une valeur de trois quarts de million de dollars.

«Le mal est généralisé principalement chez les commerçants situés près ou dans les grands axes routiers, c'est-à-dire tout près des autoroutes 10 ou 55. Sherbrooke compte plus de 90 vols du genre cette année. Il y en a eu à Lennoxville, St-Élie, Magog, Granby, Bromont...» précise M. Jacques Robidas, président du Comité de prévention du crime de l'Estrie.

Scénario
Le scénario est partout le même: on fracasse la porte vitrée ou une vitrine, on engouffre dans des sacs à ordures tout ce qui ressemble à cartouches et paquets de cigarettes puis on déguerpit à la vitesse de l'éclair.

L'analyse des plaintes de vol avec effraction de cigarettes dans les dépanneurs révèle qu'en certains endroits les propriétaires laissent sur des comptoirs des petites montages de cartouches dont la valeur pouvait atteindre les 6000 \$.

A d'autres endroits, les paquets étaient laissés tout près des vitrines.

On croit que la plupart des voleurs viennent de l'extérieur mais il y en a plusieurs dans la région. Une chose semble certaine, le produit du vol est écoulé dans la métropole ou à l'extérieur de la région.

Pour qu'il y ait tant de vols de cigarettes, il doit certes y avoir une demande forte chez les receleurs. «Souvent, ce sont des jeunes qui volent les cigarettes pour obtenir en retour de la drogue.»

M. Robidas invite fortement les commerçants à collaborer pour freiner et enrayer le fléau. Il a suggéré les conseils suivants: ne jamais laisser de

placé et remplacé par une structure de béton, ce qui a permis «d'élargir» en quelque sorte le lit de la rivière à la hauteur de la centrale.

La seconde phase du projet doit débuter en avril 1991 et se prolonger jusqu'en novembre.

Elle comporte le remplacement d'une conduite d'amenée d'eau de près de 243 mètres de longueur, qui relie le barrage à la centrale Abénaquis, l'installation de vannes déversoirs sur le barrage Abénaquis (à la hauteur de l'usine American Bilrite), de même que la mise en place d'un tablier sur la conduite d'amenée d'eau en vue de l'installation d'une passerelle.

Le remplacement de la conduite d'amenée sera une opération pour le moins spectaculaire. Il faudra en effet utiliser une grue à partir du pont Hyatt pour descendre 17 sections, qui seront ensuite déplacées à l'aide d'un système de poulies fixées à une poutrelle d'acier.

Vision globale

La réfection de la centrale Abénaquis permettra à long terme d'augmenter sa capacité de production de près de 30 pour cent.

Entre 1992 et 1995, Hydro-Sherbrooke prévoit apporter des modifications aux trois turbines de cette centrale, qui, avec la centrale Fron-

tenac, est l'une des plus anciennes en exploitation au Québec.

Mais il y a plus. Non seulement Hydro-Sherbrooke libère une partie de l'emplacement pour des fins récréatives, mais elle s'est associée à la Corporation de gestion CHARMES pour la mise en place de passerelles d'observation, qui seront intégrées au réseau riverain.

Lorsqu'est venu le moment de planifier le remplacement de la conduite d'amenée, Hydro-Sherbrooke a proposé à CHARMES d'en profiter pour aménager une passerelle sur la nouvelle structure.

«Ce sera fait en même temps que nos travaux par notre entrepreneur. On a dit aux gens de CHARMES «si vous voulez le faire faire tout de suite ça va vous coûter 50 000 \$». S'ils avaient attendu un an ou deux, ça aurait été facilement 150 000 \$. C'est grâce au fait que l'entrepreneur est sur les lieux», explique le directeur d'Hydro-Sherbrooke, Gilles Veilleux.

«Tant qu'à refaire la centrale, autant le faire avec des idées novatrices et penser en termes de loisirs, de sécurité publique, d'environnement et de technique», souligne de son côté le consultant Serge Proulx.

Comptes d'électricité: l'ACEF relance la Ville

Sherbrooke (DD)

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Estrie revient à la charge dans le dossier des comptes d'électricité et demande au conseil municipal de prévoir des crédits dans le budget de 1991 pour la mise en place du mode de paiement par versements mensuels égaux.

«L'ACEF voit une urgence par rapport à ça. S'il n'y a pas de crédits accordés pour la mise en place du mode de paiement par versements égaux, ce ne sera pas en 1991», juge Ghislaine Beaulieu, coordonnatrice à l'ACEF-Estrie.

Le conseil municipal est actuellement en train de préparer le budget de 1991.

«Lors de la campagne électorale, nous avons adressé un questionnaire aux candidats et plusieurs nous ont appuyés pour les versements égaux, dont Paul Gervais, élu maire», souligne Mme Beaulieu.

L'ACEF avait demandé aux candidats de prendre position sur ses trois principales revendications à l'endroit d'Hydro-Sherbrooke, soit le prolongement du délai de recouvrement de 43 à 90 jours, le mode de paiement des comptes d'électricité par versements mensuels égaux, ainsi que l'impression sur les factures d'information sur la consommation d'énergie des logements.

Outre le maire Gervais, cinq candidats élus s'étaient prononcés en faveur des versements mensuels égaux, soit Lise Drouin-Paquette, Alain Leclerc, Serge Paquin, Jean Perrault et Camille Fortier.

L'ACEF souhaite également une intervention du conseil municipal

«afin d'éviter des coupures arbitraires de courant, surtout en hiver car on considère ça inhumain», dit Mme Beaulieu.

A son avis, le comité administratif de l'ancien conseil municipal «ne semblait pas avoir de position claire» face aux demandes de l'ACEF. Elle espère maintenant que la nouvelle administration y donnera suite.

Coûts

Selon une estimation préliminaire d'Hydro-Sherbrooke, le développement d'un logiciel informatisé pour une facturation permettant des versements mensuels égaux coûterait 500 000 \$, tandis que son fonctionnement entraînerait des frais annuels de 50 000 \$.

L'ACEF rejette par ailleurs les solutions moins coûteuses avancées en septembre par le directeur d'Hydro-Sherbrooke, Gilles Veilleux. Il proposait que les abonnés qui le désirent prévoient un fonds spécial pour défrayer les coûteux comptes d'électricité en hiver.

M. Veilleux songeait également offrir aux abonnés de préparer les chèques postdatés sur 12 mois, après avoir établi la moyenne mensuelle de leur consommation d'énergie avec l'aide d'un commis d'Hydro-Sherbrooke.

«Il s'agit de méthodes au «cas par cas». Est-ce que les gens vont se déplacer et en faire la demande?» interroge la coordonnatrice de l'ACEF.

«On demande au conseil que nos revendications soient prises en considération», ajoute-t-elle.

L'ACEF demande depuis plusieurs années la mise en place du mode de paiement par versements égaux pour les comptes d'électricité.



Photo La Tribune par Stéphane Lemire

cigarettes dans les vitrines; lors de la fermeture du commerce, ne jamais laisser de grandes quantités de cigarettes à la vue mais plutôt les remettre en lieu sûr; installer un système d'alarme extérieur de façon à alerter les voisins; maintenir un bon éclairage à l'intérieur et à l'extérieur du commerce après la fermeture.

Il ajoute un conseil pour les témoins éventuels: ne pas hésiter à signaler toute effraction ou tout comportement suspect à la police. «Les seuls voleurs de cigarettes arrêtés jusqu'à maintenant l'ont été grâce à la collaboration de témoins.»

Quelques dizaines de secondes suffisent à de jeunes voleurs pour mettre la main sur des cartouches de cigarettes lors d'effraction dans les dépanneurs. On rapporte plus de 250 vols du genre depuis le début de l'année 1990 et 71 depuis octobre seulement. Le montant total des vols se chiffrait à 750 000 \$.

Commerçants prévenus contre la fraude

Sherbrooke

Elle a mis en branle, hier, un programme Pré-fraude pour prévenir la fraude, principalement chez les commerçants.

«De janvier à septembre 1989, nous avions enregistré 393 plaintes de fraude. Pour la même période en 1990, le nombre de plaintes avait at-

teint 563» a précisé le policier Denis Deschênes, du Bureau de prévention du crime.

La police sherbrookoise se propose donc de rencontrer d'ici trois semaines la majorité des commerçants de son territoire.

La FTQ lance un vidéo sur l'alcool et les autres toxicomanies

Michel RONDEAU Sherbrooke

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec lance un vidéo sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies et elle annonce la mise sur pied d'un programme de délégué social oeuvrant en milieu de travail. La FTQ et le Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie s'impliquent dans la présente semaine na-

tionale sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies, en lançant le vidéo «Des hommes, des femmes, pour des hommes, des femmes». Il s'agit d'un outil de sensibilisation que la FTQ et ses syndicats affiliés se proposent de présenter à l'ensemble des travailleurs syndiqués de la région. «Notre but est d'informer nos membres sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies, afin de faire reculer les

préjugés face à cette maladie et d'aider les nôtres qui en souffrent», déclare M. Réjean Leblanc, représentant régional de la FTQ. M. Leblanc note que les gens croient souvent que le seul rôle des syndicats est de négocier des conventions collectives, mais, dit-il, «tout ce qui touche le bien-être de nos membres nous préoccupe». Conscients des besoins des mem-

bres, les syndicats FTQ se proposent de mettre sur pied un programme de délégué social dans leurs différents milieux de travail.

des outils de sensibilisation, des cours afin de mieux connaître cette maladie et le dernier-né de ces outils est le nouveau vidéo. De plus, la FTQ et les conseils du travail ont élaboré le programme de délégué social. En Estrie, une trentaine de délégués sociaux et déléguées sociales ont été formés et sont prêts à apporter

leur aide à leurs compagnons et compagnes de travail. Le Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie entend poursuivre l'implantation de son réseau en formant d'autres personnes et en suscitant des rencontres entre ces délégués pour mettre en commun leurs expériences et coordonner leurs actions.

Caritas-Sherbrooke poursuit sans cesse le recrutement de bénévoles

Sherbrooke

Même s'il existe depuis 25 ans, le Réseau d'entraide de Caritas-Sherbrooke doit demeurer très actif pour recruter les bénévoles nécessaires au bon fonctionnement des nombreux organismes du milieu.

«Cela ne vient pas tout seul, a indiqué hier le vice-président de l'organisme, Jean-Guy Tremblay, à l'occasion d'une rencontre visant à souligner cet anniversaire. Nous comptons dorénavant surtout intervenir auprès de la clientèle des jeunes travailleurs et étudiants, à qui le bénévolat peut apporter une solide expérience de travail, ainsi qu'auprès des personnes à la retraite qui disposent davantage de temps libre et pour qui le bénévolat représente une bonne source de déseuil... Aussi, au cours de 1991, un guide sur la motivation des bénévoles sera publié.»

Avec une stratégie adéquate de recrutement et une meilleure stimulation, M. Tremblay se montre optimiste mais, fait-il valoir, les gens n'auront guère le choix de réagir ainsi car les besoins vont en augmentation constante. Surtout auprès de la population âgée, en raison du phénomène de vieillissement.

Grosso modo, à chaque année, ce sont quelque 250 personnes que ce

centre de bénévolat distribue auprès d'environ 70 organismes ayant besoin de personnes pouvant donner quelques heures par semaine de leur temps. Ce sont des groupes comme des auxiliaires bénévoles de centres hospitaliers, le Carrefour de solidarité internationale, Moisson Estrie et une multitude d'autres.

Lors de la cérémonie d'hier, une membre fondatrice, Mme Jeanne Boulé, a rappelé les débuts, faisant par exemple référence à l'implication

des communautés religieuses, la création du comptoir familial ou encore le travail de dames tricoteuses à la maison dont les vêtements étaient remis aux familles démunies.

De son côté, Marcel Guy, vice-président à Caritas-Sherbrooke, a salué les pionniers des premières heures, faisant valoir que sans leur engagement jamais ce «réseau social de liens de fraternité et d'espoir» n'aurait pu se développer tel qu'il est aujourd'hui.



Réjean Leblanc

Ce programme vise à former des travailleurs et travailleuses qui vont faire de l'écoute, de la référence et de la prévention dans leur milieu de travail. Il ne s'agit pas de spécialistes ni de thérapeutes, mais de personnes issues du milieu et prêtes à s'impliquer pour aider des collègues de travail qui ont besoin d'aide pour faire face à des problèmes d'alcoolisme ou reliés à d'autres toxicomanies, de même qu'à des problèmes familiaux, de santé mentale, d'endettement et ainsi de suite.

M. Leblanc souligne que les personnes font appel au programme sur une base libre, volontaire et confidentielle.

Rôle de la FTQ

La FTQ a mis sur pied un comité permanent en alcoolisme et autres toxicomanies en 1984. On y a élaboré



Le 25^e anniversaire du Réseau d'entraide de Caritas-Sherbrooke était souligné, hier. La photo nous montre Laurette Fisette, membre fondatrice, Paul Gervais, maire de Sherbrooke, Lucielle Boisjoly-Tanguay, membre fondatrice, Desève Cormier, directeur de Caritas, Jeanne Boulé, membre fondatrice, et Denise Clermont, première secrétaire du Réseau.

NOVEMBRE
LE MOIS DU PICK-UP
CHEZ

PASSEPORT
SHERBROOKE

PICK-UP 4X4
«Space Cab»

Prix de détail suggéré	\$18,995
Rabais manufacturier	\$1,500
Rabais Passeport Sherbrooke	\$1,500
Rabais TPS	\$1,000

SPÉCIAL

14 995\$

t.t.p. en sus.

PASSEPORT
SHERBROOKE
DIVISION (M) CANADA

4800, boulevard Bourque, Rock Forest

823-1400

MAINTENANT CONCESSIONNAIRE DES VÉHICULES

Association des dons d'organe publicisée aux États-Unis

Sherbrooke (psj)

La camionnette de Metro Police Ascot-Lennoxville, celle au lettrage de ce corps policier de même qu'à celui de l'Association canadienne des dons d'organe, a fait l'objet d'une parution dans la bible de l'information policière aux États-Unis, à savoir la revue Law and Order, édition de novembre 1990.

«C'est une revue extrêmement importante aux États-Unis et moi je considère que c'est une belle et



La photo de la fourgonnette spécialisée de Metro-Police apparaît ainsi dans la revue américaine.

grande porte qui s'ouvre pour l'Association canadienne des dons d'organe» a dit M. Richard Tremblay, directeur de Metro Police Ascot-Lennoxville et président-fondateur de l'ACDO, qui jubilait... et le verbe est faible.

M. Tremblay a participé à un concours international de design de véhicule de patrouille, compétition commanditée par la revue Law and Order.

La camionnette aménagée pour le transport des dons d'organe non seulement était une excellente occasion de mettre Metro Police Ascot-Lennoxville sur la carte internationale mais de faire connaître l'ACDO d'un bout à l'autre de l'Amérique.

C'est ainsi que la camionnette (qu'un bon nombre d'Estriens ont eu l'occasion de voir sur la route ou dans les médias) a fait son apparition dans la revue Law and Order avec plusieurs autres véhicules de patrouille provenant de corps policiers d'un peu partout aux États-Unis.

Le reportage et les photographies s'étalent sur quatre pages. La camionnette de Metro Police s'y retrouve en page 25 avec sept autres modèles de véhicule à usage multiple.

«S'ils sont intéressés à venir faire un reportage sur la camionnette, nous allons les recevoir et leur expliquer comment ça fonctionne. L'occasion d'étendre l'action de l'ACDO au-delà de la frontière est en or. Il ne faut pas la rater. C'est extrêmement important ce qui vient d'arriver et les conséquences pourraient être extrêmement heureuses» a-t-il conclu.

Une association internationale de dons d'organe... qui sait!

LA VENTE D'OUVERTURE SE POURSUIT à votre nouveau centre d'aubaines

CROTEAU

VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE
Notre rapport qualité/prix est le meilleur.

316, des Érables, Sherbrooke

(voisin du Carrefour)

PLAN MISE DE CÔTÉ



TUQUES EN LAINE

98¢

MINI GANTS POUR DAMES

98¢

CHANDAILS EN ACRYLIQUE POUR DAMES

2⁹⁸

COLLANTS

70% coton - 30% nylon gr. 2-14

2⁹⁸

JACKETS «POLAR»

gr. 4 - 6x

6⁹⁸

ENSEMBLE DE SKI

POUR HOMMES

49⁹⁸

SPÉCIAUX en vigueur dans les magasins CROTEAU suivants:

SHERBROOKE

316, des Érables
(face au Carrefour de l'Estrie)
563-2079

SHERBROOKE

Centre-ville
42 Wellington Nord
566-2696

MAGOG

Galeries Orford
1700, rue Sherbrooke
843-0100

GRANBY

(face aux Galeries)
59 Évangéline
378-5332

La situation se corse dans la négociation chez Domtar

Michel MORIN Windsor

La situation se corse à l'usine Domtar de Windsor où un règlement ne sera possible, insiste le syndicat, que si l'employeur renonce à sa volonté d'accroître les heures d'opération dans le temps des Fêtes.

Du côté patronal, le directeur de l'usine Domtar, Lucien Parent, soutient que l'entreprise peut difficilement faire marche arrière à ce chapitre.

Après avoir cerné le cœur du litige, le conciliateur Marcel Boisvert, émissaire du ministère du Travail, a

invité les deux parties à se soumettre à une profonde réflexion. Quand les parties auront de nouveaux éléments à communiquer, elles se rencontreront de nouveau. Pour l'instant, aucune date de rencontre n'est déterminée.

«Pour le syndicat, c'est très clair.

Nous ne voyons pas comment un règlement pourra intervenir si Domtar continue de maintenir sa position au niveau des heures d'opération, commente Emilien Dubreuil, président du Syndicat des pâtes et papiers (CSN) de Windsor. En 1987, nous avons laissé tomber la fête du Tra-

vail, la St-Jean Baptiste et la journée de Pâques. Il n'est pas question de faire d'autres concessions.»

De 112 heures à 80

Les opérations de la société Domtar sont paralysées pour une période totale de 112 heures dans le temps des

Fêtes. L'employeur voudrait réduire cette période à 80 heures d'inactivité. «Nous nous inspirons des autres règlements intervenus dans l'industrie pour maintenir cette demande, exprime pour sa part le directeur Lucien Parent. C'est le patron de l'industrie. C'est vrai qu'en 1987 les employés ont renoncé à trois congés fériés mais ils ont reçu en échange de bonnes augmentations salariales. C'est la même situation actuellement. Si nous voulons donner les augmentations salariales demandées, il nous faut en retour plus d'heures de production.»

Comme elle exporte un volume appréciable de sa production de papier aux États-Unis, la société Domtar dit également rencontrer une féroce compétition du côté américain. Et il appert que dans l'industrie américaine des pâtes et papiers, les heures de fermeture ont été réduites.

Il y a quelques semaines, les 800 employés syndiqués ont rejeté dans une forte proportion (95 pour cent) les offres patronales. Selon le syndicat, Domtar revient à la charge avec sensiblement les mêmes offres.

«Je ne vois pas comment on va arriver à s'entendre si Domtar ne met pas d'eau dans son vin», poursuit Emilien Dubreuil.

«On se parle toujours; les ponts ne sont pas coupés», rétorque Lucien Parent.

Le contrat de travail est échu depuis le 30 avril dernier.

Le Centre de services des travailleurs de Brompton a le vent dans les voiles

Huguette HEBERT Bromptonville

Le Centre de services des travailleurs de Brompton a le vent dans les voiles. En trois ans, ses actifs ont quadruplé, passant d'un million à 4 millions \$. Signe de cette réussite, le Centre vient d'inaugurer son nouveau local, acquis et aménagé au coût de 120 000 \$.

Pour le jeune directeur Yvan Graillon, c'est l'affiliation du Centre avec la Caisse d'économie des Cantons, en 1987, qui a permis cette croissance extraordinaire.

«Avec le nouveau système informatique, avec le service du guichet automatique, l'achalandage s'est accru», affirme Yvan Graillon. Nous comptons présentement 865 membres, soit la plupart des employés de la compagnie Kruger ou des gens ayant des liens de parenté avec les employés de Kruger. (...) Nous avons pu nous procurer notre nouvelle bâtisse au montant de 60 000 \$ et nous avons effectué des rénovations au coût d'un 60 000 \$ additionnel.»

Au nombre des invités à l'inauguration des nouveaux locaux, le vice-président des ressources humaines et technologiques à la Fédération des Caisses d'économie Desjardins du Québec, Claude Boivin, a exprimé sa vive satisfaction devant l'extraordinaire développement que connaît la filiale bromptonvilleoise.

Il a rappelé que son mouvement, anglophone à l'origine, et né en 1962, sous la bannière des Credit Union. L'union avec le Mouvement Desjardins a eu lieu en 1979. «C'était l'as-

sociation de deux mouvements, se rappelle le vice-président. On sentait le besoin de s'unir tout en respectant le champ d'intervention de l'autre.»

Si la Fédération des Caisses d'économie est la onzième, au point de vue chronologique, elle se classe sixième pour l'importance de ses actifs, lesquels dépassent le milliard de dollars. Elle compte 300 000 membres répartis dans 135 caisses.

Fort taux de pénétration

«Ce qui est important, d'ajouter Claude Boivin, c'est que notre taux de pénétration à l'intérieur des entreprises ciblées est de 42 pour cent. Cela indique la grande satisfaction des membres pour nos produits, lesquels consistent surtout en services orientés vers l'épargne, la retenue sur les salaires, l'informatisation des services financiers.»

De son côté, le président administratif du Centre de services de Brompton, André Nault, croit que le nouveau local représente un jalon sur la route du succès, tandis que Claude Quintin, président administratif de la Caisse des Cantons, affirme sa foi dans la nouvelle formule qui a permis l'affiliation des deux organismes pour de meilleurs services.

Devant ce succès, le maire de Bromptonville, Clément Nault, ne pouvait qu'exprimer sa fierté. «Trois institutions bancaires dans une petite ville comme la nôtre, a-t-il conclu, c'est un signe évident de prospérité. La situation financière de la municipalité est d'ailleurs excellente. Et un nouvel aménagement en temps de récession, c'est un signe de réussite.»



Le Centre de services des travailleurs de Brompton vient d'inaugurer son nouveau local, acquis et aménagé au coût de 120 000 \$. Dans l'ordre habituel, Yvan Graillon, directeur, André Nault, président administratif, Claude Quintin, président administratif de la Caisse d'économie des Cantons et Claude Boivin, vice-président (ressources humaines et technologiques) à la Fédération des Caisses d'économie Desjardins du Québec.

Le conseiller Lacasse se retrouve avec des responsabilités accrues

Magog

Expérience et disponibilité valent des responsabilités accrues au conseiller Denis Lacasse, ainsi qu'en font foi les tâches qu'il doit assumer au sein des comités et des sous-comités municipaux qui viennent d'être créés à Magog.

En plus d'être responsable, avec le conseiller Roger Crevier, du comité des services publics, M. Lacasse, un enseignant retraité depuis quelques mois qui est le doyen du conseil de ville puisqu'il en est membre depuis huit ans, représente la Ville au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation avec le maire Paul-René Gilbert et M. Crevier, au comité de gestion de la Bibliothèque Memphrémagog avec M. Gilbert, au comité du marécage de la rivière aux Cerises, au comité du quai fédéral et au comité intermunicipal de l'aqueduc et des égouts où il fait équipe avec M. Crevier.

M. Jean-Yves Routhier, un nouveau venu sur la scène politique municipale retraité depuis peu comme M. Lacasse, a du beaucoup de pain

sur la planche, lui aussi. En plus d'être responsable, avec M. Marc Poulin, du comité consultatif d'urbanisme, il est membre, comme M. Poulin, de la commission consultative en urbanisme et du comité de circulation, est délégué à Transport des alentours, au comité de l'environnement de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog et partage avec M. Poulin et M. Crevier la responsabilité du comité de démolition.

M. Noël Lacasse qui, tout comme M. Routhier, est membre du conseil de ville seulement depuis le 4 novembre est responsable, avec M. Jean-Claude Morin, un nouveau venu lui aussi, du comité du développement communautaire. Il siège aussi à la commission consultative en loisirs avec M. Morin qui, lui, siège, de surcroît, au comité de la Maison du tourisme Magog-Orford.

M. Poulin est responsable du comité de sécurité civile municipale et, avec le maire Gilbert, de la Société de développement Memphrémagog. Pour sa part, M. Crevier représente Magog à l'Association des municipalités de l'Estrie.

St-Nicéphore prend les grands moyens pour faire fermer l'arcade

Gérald PRINCE Drummondville

La municipalité de St-Nicéphore prend les grands moyens pour faire fermer l'unique salle d'amusements (jeux électroniques), situé sur son territoire, celui de Fernand et Margot Maheu.

Le conseil vient de déposer au palais de justice de Drummondville une requête en injonction, visant à faire respecter le règlement municipal 90-664, qui interdit les «jeux de boules, pin-ball, billard, pool, bagatelle et jeux électroniques».

Pour la municipalité, la compagnie 157-723 Canada Ltée, propriété des Maheu, opère sans droit au 4519 du boulevard St-Joseph, de tels jeux qu'elle a interdits. La municipalité réclame donc de la Cour du Québec de forcer les propriétaires du commerce à cesser d'opérer leur entreprise de façon incompatible avec le règlement municipal et cela, dans les

cinq jours après le jugement de Cour.

On croit savoir que Mme et Mme Maheu, qui n'ont pu être rejoints hier, vont contester vigoureusement cette requête. Lors d'interventions publiques en septembre, Mme Maheu avait soutenu que le règlement municipal est intervenu après qu'elle et son mari aient entrepris les investissements nécessaires à sa réalisation. D'ailleurs, les Maheu avaient obtenu un permis municipal pour effectuer les rénovations de leur local et implanter leur commerce.

La municipalité réplique que, au moment du renouvellement du permis, le 16 août, la salle d'amusements n'était toujours pas en opération et c'est pourquoi elle en a refusé le renouvellement. Pour les Maheu, pas question de laisser tomber: ils avaient lancé leur projet avant le règlement et local pour cinq ans un local au coût de 1620 \$ par mois dans le but d'y tenir une salle d'amusements, sans que la municipalité ne s'y oppose.

CONCOURS

UN NOËL FRISISSONNANT!

Vidéo avec le père Noël

Le 22 et le 23 novembre, de 17 h à 20 h,
et le 24 novembre, de 10 h à 17 h,
CIMO 106 filmera votre enfant sur vidéo
avec le père Noël. Les contributions volontaires
seront versées en entier à la Fondation du C.H.U.S.
**Pour Noël, filmez votre enfant...
et posez un geste important.**

**Faites un saut bien au chaud pour tous vos cadeaux
et participez au concours le plus froid en ville!**

Pour participer :
Rendez-vous à la Place Belvédère entre le 12 novembre et le 15 décembre, à 12 h,
et remplissez un coupon de participation. Règlements disponibles sur place.

A gagner :
Plus de 5000 \$ en prix, dont :

- Un panier de provisions d'une valeur approximative de 1000 \$ offert par : **SUPER MARCHÉ AUBÉ**
- Un congélateur rempli de produits surgelés McCain d'une valeur de 1000 \$
- Quatre toits ouvrants (installation incluse)
- Dix prix d'une valeur de 150 \$ chacun offerts notamment par :

• 50 bûches de Noël
• Et plus encore!

CENTRE COMMERCIAL
PLACE BELVÉDÈRE
Le du nouveau centre-ville

Le père Noël vous attend chaque fin de semaine, et nous sommes ouverts 7 jours sur 7, dès le 26 novembre!

COLLECTE DE SANG SHERBROOKE

Le lundi 26 novembre 1990
et
Le mardi 27 novembre 1990
14h30 - 20h30
HÔTEL DELTA
2685, rue King Ouest

Avec la collaboration du
CLUB OPTIMISTE DE SHERBROOKE ET DE TÉLÉ 7

La Société canadienne de la Croix-Rouge

NE COMMENCEZ PAS A FÊTER SANS NOUS

...DONNEZ TARDER!

Les employés suspendus par leur syndicat répliquent

Gérald PRINCE Drummondville

Suspendus par leur propre syndicat, 11 employés de la Consolte de Drummondville ont répliqué hier en déposant des plaintes au ministre du Travail, au Tribunal du travail et à la Commission des droits de la personne.

«Il y a des limites aux abus», ont déclaré Gaëtan Lacroix et André Jacques, porte-parole des syndiqués suspendus, au moment où ils déposaient les plaintes au palais de justice de Drummondville.

Qualifiant leur suspension «d'acte de brutale intimidation», les 11 syndiqués s'en prennent à la présidente du syndicat, Mme Céline Champagne, qui cherche, à leur avis, à les faire suspendre de leurs emplois, maintenant qu'ils sont écartés de leur syndicat.

Les 11 travailleurs de Consolte réclament leur réintégration dans le syndicat et la tenue d'une assem-

blée générale pour tenter de faire démettre Mme Champagne de ses fonctions de présidente, comme il appert par un vote de non-confiance déposé par 54 pour cent des 119 syndiqués, présents à l'assemblée générale du syndicat, le 21 octobre dernier.

La comparution de Mme Champagne, devant le Tribunal du travail, a été fixée au 13 décembre. Rappelons que les 11 syndiqués de la Consolte ont été suspendus en fin de semaine dernière à la suite d'un vote tenu parmi les syndiqués de l'Union des employés de teinturerie de Drummondville, affiliée à la CSD. Le contrat de travail est échu à cette entreprise d'impression et de teinture de tissu depuis le 31 octobre. Aucune rencontre de négociations ne s'est tenue, mais le premier tête-à-tête patronal-syndical est prévu devant le conciliateur du ministère du Travail, Claude Defoy, le 26 novembre.

Yvette Marquis réclame un nouveau dépouillement des votes

Drummondville (GP)

Défaite par deux voix seulement aux élections scolaires, Mme Yvette Marquis, du quartier sud de Drummondville (no 7) a réclaté hier un nouveau dépouillement des votes, par voie judiciaire.

La requête a été présentée hier matin par Me Michel Lafrenière au nom de Mme Marquis. Selon la requérante, elle a perdu son siège de commissaire d'écoles à la Commission scolar-

re des Chênes en récoltant 188 votes, alors que M. Denis Leblanc en obtenait 190. Mme Hélène Lefebvre-Gingras, troisième candidate, obtenait la faveur de 137 électeurs. Cinq bulletins de votes ont été rejetés.

Pour Mme Marquis, cette différence de deux voix est inférieure aux 5 pour cent du total des votes et la justifie de réclamer un nouveau dépouillement devant avoir lieu au début de la semaine prochaine.

Une automobiliste utilise avec succès un chronomètre pour se défendre

Drummondville (GP)

L'intersection du boulevard St-Joseph et des rues Janelle et de Boucherville est vraiment trop large pour être traversée en auto en quatre secondes.

Le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec en a convenu et a acquitté une automobiliste d'avoir traversé l'intersection sur un feu rouge.

Le procureur de la Couronne, Me André Rompré, en convient: il estime à six voies de circulation la largeur minimale de l'intersection. Le juge trouve un doute raisonnable dans la façon de conduire de l'automobiliste et l'acquitte de l'infraction.

Elle a préféré continuer sur son air, mais a été vue par un policier qui venait en sens inverse. D'où l'accusation d'avoir traversé sur un feu rouge en complétant la manœuvre.

Chronomètre en main, la femme a par la suite calculé que le feu jaune n'est allumé que durant quatre secondes et que, à moins de rouler à bonne allure, il est impossible de franchir toute l'intersection sans que le feu ne tourne au rouge.

Le procureur de la Couronne, Me André Rompré, en convient: il estime à six voies de circulation la largeur minimale de l'intersection. Le juge trouve un doute raisonnable dans la façon de conduire de l'automobiliste et l'acquitte de l'infraction.

C'était des déchets, tranche le juge

Drummondville (GP)

Qu'est-ce qu'un débris? Un déchet rendu inutilisable à cause de son état de détérioration.

C'est en présentant cette définition, tirée des dictionnaires Larousse et Robert, qu'une femme de St-Charles, en banlieue de Drummondville, a tenté hier, en cour d'appel «de novo», de se faire acquitter d'une infraction aux règlements municipaux de sa municipalité.

Le 19 septembre 1989, un employé municipal de St-Charles prenait des photos de son terrain, montrant des pneus, des blocs de ciment, du bois et autres articles laissés à l'abandon sur son terrain. Dans les mois subséquents, elle a utilisé tous les articles, vendu le bois et les blocs de ciment et rechapé les pneus pour son auto.

«Ce ne sont pas des débris», disait son procureur au juge Jerry Zigman, parce que ces articles étaient utilisables». L'avocat ajoutait que le règlement municipal ne faisait aucune mention de l'esthétique des lieux et que le juge devait rejeter la condamnation de sa cliente parce qu'elle n'avait pas enlaidi la lettre du règlement municipal.

Pour le juge, il faut voir la chose autrement: pour lui, au jour de l'infraction, les photos démontrent bien près des maisons de «la scrap» et d'autres déchets au milieu du gazon qui n'est pas coupé. Pour lui, un offense existe même si la contrevenante a jugé bon de nettoyer les lieux par après. C'est pourquoi il maintient le jugement de la première instance et

décrite que l'amende, imposée au premier procès, reste applicable.

La récolte de tomates des Serres des Bois-Francs perdue à cause d'un incendie



Les policiers-pompiers de Victoriaville ont passé plus de dix heures aux Serres des Bois-Francs situées à Sainte-Victoire pour maîtriser l'élément destructeur.

Un commerçant prétend être traité injustement par la Ville

Drummondville (GP)

L'homme d'affaires Lionel «Pat» Laplante de Drummondville en a long à dire sur ses relations avec les autorités municipales.

«C'est parce que je suis petit qu'on tape sur moi. Regardez les gros à côté, on les laisse tranquilles».

Laplante est propriétaire d'un commerce établi depuis quelques années au 3045 du boulevard St-Joseph, près de l'intersection du boulevard Jean de Brébeuf. Depuis plusieurs années aussi, les automobilistes, qui désirent s'y rendre, empruntent une entrée charretière depuis le boulevard jusque dans le stationnement de son commerce, La Récréée. L'entrée servait aussi à un commerce voisin.

Cette tolérance n'existe plus. La ville de Drummondville vient de faire fabriquer, le long du boulevard, des trottoirs neufs qui dépassent de quatre pouces le niveau de la chaussée, refuse de combler la différence avec de l'asphalte et plus encore, a érigé hier une barricade pour interdire toute entrée du public par le boulevard.

Pour Pat Laplante, il y a quelque chose de mauvais foi dans cette affaire. Depuis quelques mois, il a mul-

tiplié les démarches auprès du député provincial, des autorités municipales, tiré toutes les ficelles, observé les entreprises voisines (surtout des stations-services) qui bénéficient d'un accès sur le boulevard, rien n'y fait.

«C'est mesquin de s'en prendre à moi, pourquoi la Ville n'installe-t-elle pas de barricade ailleurs, chez ceux qui vivent le même problème que moi?». M. Laplante ne mâche pas ses mots pour dénoncer cette interdiction, maintenue par la ville, à l'encontre de ses intérêts. Plus encore, il clame à qui veut l'entendre qu'il se présentera candidat aux élections de novembre 1991 contre la conseillère Céline Trotter qui représente son quartier.

Pierre MAILHOT Sainte-Victoire

Un incendie a complètement ravagé, hier, la salle des chaufferies et lourdement endommagé l'entrepôt de sciures de bois des Serres des Bois-Francs situées sur la rue Roland dans la municipalité de Sainte-Victoire.

L'alerte a été donnée par les propriétaires eux-mêmes, quand ils ont aperçu de la fumée, vers 3h30 dans la nuit de mercredi à hier.

Le directeur du service des incendies de Victoriaville, Lionel Boislard, considère que le mélange de poussière de bois et de chaleur intense dans la salle des chaufferies a provoqué le feu. «La poussière de bois est habituellement pire que le gaz», souligne le directeur Boislard.

En fin de journée, hier, les policiers-pompiers étaient toujours sur les lieux pour éteindre les feux éparpillés dans l'entrepôt de sciures de bois et déplacer à l'aide d'un chargeur muni d'une pelle les 400 tonnes de ce matériau. Toutefois, les 18 serres où l'on récolte les tomates et la laitue vivante n'ont pas été touchées par l'élément destructeur.

Pertes de 350 000 \$

Le propriétaire des Serres des Bois-Francs, M. Jacques Lagacée, signale que cet incendie va le pénaliser dans la production de tomates. «On avait commencé la récolte des toma-

tes, il y a un mois, et cela devait se terminer à la fin du mois de février. Aujourd'hui (hier), on n'a plus d'installation pour chauffer les serres, ce qui veut dire que l'on va perdre cette récolte et les 10 000 plants de tomates», note-t-il. M. Lagacée croit, cependant, pouvoir sauver la récolte de laitue.

Le propriétaire des Serres des Bois-Francs évalue à 100 000 \$ la récolte de tomates perdue. «J'ai des assurances pour les bâtisses mais pas pour les récoltes», ajoute-t-il. Les dommages aux bâtisses atteindraient 250 000 \$.

Malgré les événements, M. Lagacée conserve un bon optimisme. «Quand des choses comme ça arrivent, on ne peut pas faire grand-chose avec ça. Il faut regarder ce qui nous reste et voir ce que l'on peut faire avec ça. Je n'ai pas l'intention de me frapper la tête contre les murs», mentionne-t-il.

M. Lagacée ne sait pas quand il reprendra sa production de tomates. «Il faut d'abord que les assureurs passent avant de commencer à reconstruire», signale-t-il.

Les Serres des Bois-Francs, qui existent depuis 10 ans, approvisionnent en tomates et en salade vivante 75 magasins d'alimentation, dont certains sont situés à Montréal, Québec et Sherbrooke. M. Lagacée récolte hebdomadairement entre 5000 et 10 000 tomates ainsi que 5000 laitues vivantes.

LA FRATERNITÉ EUCHARISTIQUE VOUS LA CONNAISSEZ?

J'ai nettement l'impression que beaucoup de personnes à Sherbrooke même ou aux environs ne la connaissent pas. Tout récemment, quelqu'un me demande: «Cette Fraternité, est-ce un Tiers-Ordre?» Je lui réponds, non, mais elle en a toute la force, sans le nom. Elle nous fait membre de la Famille eucharistique de Saint Pierre-Julien Eymard.

Ceci veut dire que, sous le mode laïc, nous vivons de la même spiritualité eucharistique, partageons la même mission de prière et d'apostolat que les Religieux et les Servantes du Saint Sacrement.

Par le fait même, nous participons à tous les biens spirituels des Congrégations Eymardiennes pendant notre vie et après notre mort; ce qui n'est pas peu dire.

Notre carte de membre nous décrit clairement les objectifs de la F.E., ses nombreux avantages spirituels etc...

Pour moi, la Chapelle des Servantes ou le Saint Sacrement est toujours exposé, est une Oasis de paix. J'aime à y prier souvent.

Le 27 novembre, à 13h30, à l'occasion de la rencontre mensuelle, il y aura réception de nouveaux Associés-es à la F.E. Si vous êtes attiré-e à l'Eucharistie et désirez partager le charisme de l'Institut, vous pouvez communiquer avec les religieuses au 580 Dufferin - 562-0626 ou tout simplement venir à cette réception. Vous y serez les bienvenus-es.

Mme Réjeanne Morin
Sherbrooke
22318

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel

LAC-MÉGANTIC
WEEDON
ASBESTOS
composez 0 et demandez Zenith 5-3090
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

ACADÉMIE MUSICALE DES CANTONS DE L'EST INC.

Vous êtes un groupe d'employés, d'amis, une famille et vous voulez célébrer le temps des Fêtes!

NE MANQUEZ PAS LE SUPER PARTY DES FÊTES

SAMEDI LE 8 DÉCEMBRE 1990 À L'ÉDIFICE CERAS

- Cocktail à 18h00
- Souper
- Soirée dansante avec orchestre et animation
- Décor et cadeaux surprise
- Ambiance des Fêtes tout à fait spéciale.

Faites vite, réservez dès maintenant. (Nombre limité)

Responsables de l'organisation: Eugène R. et Gisèle Francoeur.

Les profits de la soirée seront versés à l'Académie musicale des Cantons de l'Est.

Pour vos réservations: **563-3013**

AUBERGE L'ÉTOILE-SUR-LE-LAC

UNE AUBERGE RÉCEMMENT RENOVÉE

DANS UN DÉCOR UNIQUE

SUR LES RIVES DU MAJESTUEUX LAC MEMPHRÉMAGOG

NOUVEAU!

- Salons de réunions pouvant accommoder de 10 à 90 personnes.
- Salons de réceptions.

L'AUBERGE L'ÉTOILE-SUR-LE-LAC
Un endroit idéal pour vos "party" de bureau du temps des Fêtes. Succulent menu-banquet pour groupes de toutes tailles. Musique sur demande.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT: (819) 843-6521

L'ÉTOILE-SUR-LE-LAC
1150 PRINCIPALE O., MAGOG, Qc.

FERMETURE

jusqu'à

70%

DE RABAIS

POUR 5 JOURS SEULEMENT

Nous serons ouverts dimanche le 26 nov. 90 pour liquidation totale.

BOUTIQUE

CLANDESTIN

Visa et Master Card acceptées.

14, rue Wellington nord, Sherbrooke

National

Québec injecte 37 millions \$ de plus pour combattre la drogue

Norman DELISLE Québec (PC)

Le gouvernement du Québec augmente considérablement les montants qu'il consacre à la lutte contre la drogue. Quelque 37 millions \$ additionnels sont injectés pour combattre ce fléau, ont annoncé hier les ministres Marc-Yvan Côté (Santé) et Michel Pagé (Éducation).

Plusieurs mesures nouvelles ont été annoncées, principalement au niveau des écoles du Québec. Signalons les suivantes:

—une augmentation de 9 à 17 du nombre d'heures de sensibilisation contre la drogue reçues par un jeune au cours de son cours primaire et secondaire, par le biais du cours de formation personnelle;

—une formation spéciale qui sera dispensée à 4000 enseignants du primaire et 1500 enseignants du secondaire pour les sensibiliser aux problèmes de drogue;

—l'embauche d'une personne spécialisée dans les polyvalentes pour conduire dans ces écoles des expériences de lutte contre les drogues;

—l'embauche au ministère de la Justice de 32 procureurs additionnels, spécialisés dans le traitement de causes de narcotiques;

—la révision des lois et règlements concernant les drogues dans le but de les rendre plus dissuasives contre les trafiquants, les usagers et les propriétaires d'établissements où il y a consommation;

—mise en place d'un centre de référence pour lutter contre l'usage de drogue dans les milieux de travail;

—nomination d'un coordonnateur de la lutte contre la drogue dans chacune des 17 régions du Québec.

Comité permanent

M. Côté a par ailleurs annoncé la mise en place d'un comité permanent pour conseiller le premier ministre Robert Bourassa en matière de lutte contre la drogue.

Ce comité sera présidé par l'avocat Gérard Tremblay et comprend plusieurs personnalités impliquées de près à la lutte aux toxicomanies: le Dr Louise Nadeau, du centre montréalais Domrémy, le policier Jacques Duchesneau, de la police de la CUM, le Dr Julie Bruneau, de l'hôpital Saint-Luc, Vaughan Dowie, du Comité de protection de la jeunesse, Daniel Desroches, qui est intervenant en milieu scolaire, Jocelyne Gros-Louis, du Centre d'amitié autochtone, et Jean Sylvestre, de la FTQ.

«Nous n'avons pas l'intention d'être complaisants avec le gouvernement en matière de lutte aux drogues», a commenté Me Tremblay, qui accompagnait les deux ministres en conférence de presse.

Le comité a le mandat de conseiller le premier ministre en matière de lutte à la drogue.

«L'injection de 37 millions \$ additionnels est une première mesure qui sera réévaluée en collaboration avec le Comité gouvernemental de lutte aux toxicomanies», a dit le ministre Côté. Il a fait appel à la collaboration de tous les intervenants dans ce programme de lutte à ce fléau.

Quant au ministre de l'Éducation, Michel Pagé, il a rappelé l'importance d'entreprendre la lutte à la drogue de façon préventive dès le milieu scolaire.

Par contre, le président de l'Association des centres d'accueil, Michel Clair, a souligné que le programme gouvernemental mettait l'accent sur la prévention, mais semblait négliger la réadaptation.

Larose et Pagé prêts à discuter de l'union des forces syndicales

Montréal (PC)

Gérald Larose président de la CSN, et Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, sont d'accord: les centrales doivent s'asseoir autour d'une même table et discuter de la possibilité de faire l'union des forces syndicales au Québec.

Plus prudents, Louis Laberge et Fernand Daoust, respectivement président et secrétaire-général de la FTQ, affirment qu'ils n'ont rien contre cette idée et qu'ils sont prêts à en discuter si l'occasion se présente.

Réagissant aux propos tenus mercredi par le président du Syndicat des Métallurgistes FTQ, M. Clément Godbout, qui invite les centrales à se regrouper au sein d'une seule confédération, «d'une seule force qui parlerait au nom de tous les travailleurs syndiqués du Québec», M. Larose et Mme Pagé croient que le projet mérite d'être examiné dans un avenir rapproché, compte tenu de la perte d'influence du mouvement syndical dans la province.

«Les propos de M. Godbout me réjouissent», explique Gérald Larose, parce que jusqu'à maintenant je doutais de la volonté politique des autres centrales d'envisager pareil regroupement. Je ne sais pas si le message qu'il lance est un signal envoyé par la FTQ ou le fruit d'une démarche personnelle, mais quoi qu'il en soit c'est avec satisfaction que j'ai pris connaissance de son intervention».

Grand rêve

À la FTQ, la plus importante centrale de la province, Fernand Daoust parle d'un «grand rêve» pour nombre de militants, d'une «idée généreuse» et «très stimulante», mais qui doit d'abord faire son chemin à l'intérieur de la centrale, avant d'être discuté ouvertement.

«J'ai déjà abordé la question avec des membres de la CSN. Si on s'entend facilement sur le fait qu'il serait souhaitable d'en arriver là, c'est autrement plus compliqué quant à la façon d'y arriver».

Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, se réjouit, elle, de l'exposé de Clément Godbout parce qu'il s'agit d'un projet qu'elle caresse depuis déjà un bon moment.

«Son intervention survient alors que de plus en plus de gens au Québec s'inquiètent de la perte d'influence du mouvement syndical. L'idée de se regrouper est un vieux projet, mais il prend un sens très particulier aujourd'hui».

Seule la CSD réagit négativement à cette idée. Son président, Claude Gingras, soutient qu'en retirant aux syndiqués la possibilité de choisir leur centrale, «on pose un geste anti-démocratique, donc dangereux».

«Les syndicats ne seraient plus libres de choisir leurs orientations, ni les formes d'action qu'ils veulent privilégier. Cela entraînerait un nivellement de la pensée syndicale au point de la dénaturer complètement».

MM. Godbout et Larose, ainsi que Mme Pagé favorisent l'unification des forces syndicales en bonne partie en raison de la montée des syndicats indépendants qui, au fil des ans, ont réussi à fragmenter considérablement le mouvement syndical.

Depuis les cinq dernières années, le nombre de requêtes en accréditation déposées au ministère du Travail par ces syndicats, qui représentent aujourd'hui près de 260 000 travailleurs, dépasse largement celui de la plupart des grandes centrales. Résultat, les syndicats indépendants regroupent collectivement aujourd'hui plus de membres que la CSN, la deuxième plus importante centrale de la province.

Le député récalcitrant du Parti égalité présente ses excuses

Québec (PC)

Le député récalcitrant du Parti égalité, Richard Holden, s'est excusé, hier, auprès de son chef Robert Libman mais c'est aujourd'hui seulement qu'il sera fixé sur son sort.

Celui qui a défié l'autorité de son leader cette semaine devra de plus s'engager à être plus discipliné s'il veut demeurer membre du parti.

C'est ce qu'a expliqué M. Libman, hier, quand il était interrogé par les

journalistes sur la crise qui secoue cette petite formation politique depuis quelques jours.

Il semblerait qu'une bonne partie des membres du PE aimerait bien que le député de Westmount (M. Holden) soit purement et simplement expulsé des rangs du parti.

Mais M. Libman ne voudrait pas en arriver là, croyant qu'il y aurait avantage à ce que son parti garde ses quatre députés à l'Assemblée nationale.

VENTE DE FERMETURE

JUSQU'À

60%

DE RABAIS

sur les armoires de cuisine

Les Armoires

ARMOIRES:

MODERNE

STRATIFIÉ

MÉLAMINE

BOIS TEINT

et BLANCHIE

SALLES DE BAINS:

ACCESSOIRES,

ROBINETTERIES

LAVABOS

Marques VILLEROY

& BUSCH

Denis
Couture

Offrez-vous
une cuisine
haute gamme

1 SEMAINE SEULEMENT TOUT DOIT ÊTRE VENDU, EN SALLE DE MONTRE

Les 26-27-28 novembre de 10h à 18h

Les 29-30 novembre de 10h à 21h - Le 1er décembre de 10h à 17h

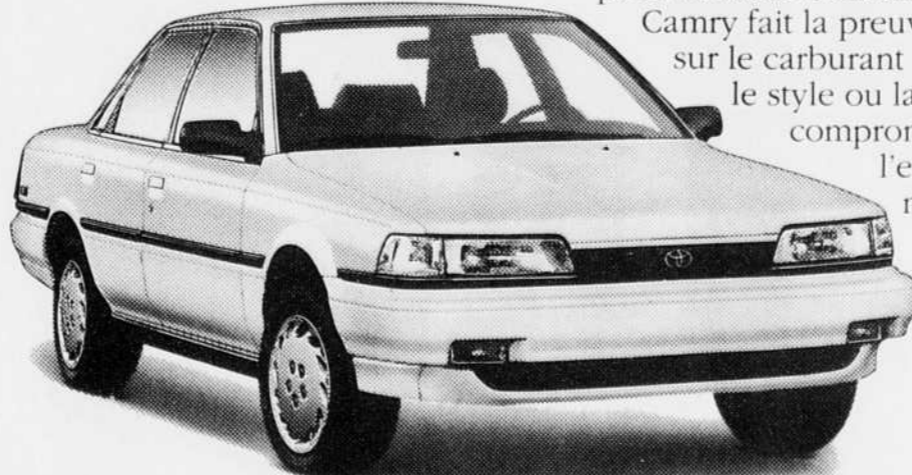
1376 KING OUEST, SHERBROOKE 820-0634

22303x

Toyota propose sa solution à la hausse des prix de l'essence.

Si les prix de l'essence vous donnent le vertige, songez sérieusement à acheter une Toyota Camry. Pourquoi? Parce que la Camry mène le bal dans quatre catégories pour sa faible consommation de carburant*. La

Camry fait la preuve que vous pouvez épargner sur le carburant sans sacrifier la performance, le style ou la qualité. Une solution sans compromis à la hausse des prix de l'essence. La promesse du mieux-faire se trouve aujourd'hui chez votre concessionnaire Toyota.



L/100 km		m/g	
ville	autoroute	ville	autoroute
9,16,5	31	43	

TOYOTA
La promesse du mieux-faire

* Catégories: la sedan, moteur 2.0 litres, 4 cylindres, transmission manuelle à 5 vitesses; la familiale à transmission manuelle à 5 vitesses; la sedan à transmission automatique et la familiale à transmission automatique. Selon les tests de Transports Canada pour les modèles 1991 mentionnés équipés d'un moteur 2.0 litres et d'une transmission M5. Consultez le Guide de consommation de carburant de 1991 de Transports Canada pour plus de détails.

UNE PROMOTION EXCEPTIONNELLE!

FRANCE B. PRONUPTIA

PLACE DES CONGRÈS, 2655 KING O. 823-2003

JUSQU'À

50%
DE RABAIS

SUR UN VASTE CHOIX DE

ROBES DE MARIÉES

22044

VENTE PRÉ-BOUSCULADE DES FÊTES

Voyez d'autres spéciaux dans notre magasin! Demandez à nos conseillers en ameublement de vous parler des super bas prix sur nos démonstrateurs... Devancez la foule!

N'attendez pas la foule dans notre magasin! Profitez de nos spéciaux tout de suite pour colorer vos Fêtes avec des cadeaux qui rendent plus qu'heureux!



Divan-LIT économique

Il est si pratique lorsque des visiteurs inattendus surviennent! Offert dans un choix de couleurs se mariant à tout décor

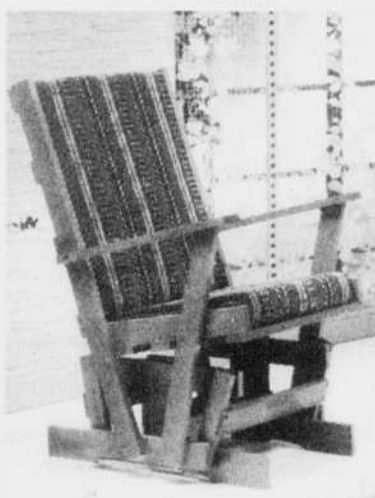
329\$



Section-salon 5 mcx

Ensemble de salon modulaire qui ajoute une touche créative à votre pièce de prédilection! Choix de couleurs.

569\$



Chaise sur billes

Naturel

99\$

Blanc

129\$

Elle vous procurera des heures et des heures de repos bien mérité.

Réfrigérateur fiable

789\$

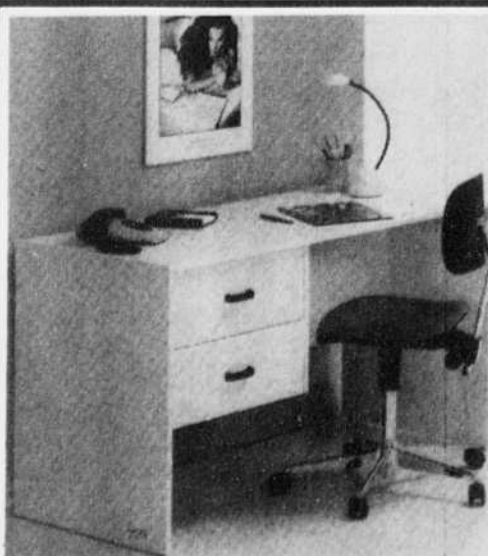
Un appareil indispensable dans votre cuisine. Et à ce prix, il fera étinceler à Noël le visage de la femme de votre vie!



Ensemble de chambre 4 morceaux

Mobilier de chambre à coucher comprenant bureau triple, miroir, commode et tête de lit. Tables de nuit en sus. Choix de blanc ou noir.

699\$



Pupitre d'écolier

89\$

Facilitez-lui la tâche pour ses devoirs et leçons! Prêt à assembler.



Fauteuils confortables

2 / 329\$

C'est le temps de vous accorder une paire de cadeaux de choix pour Noël. Couleurs variées.

Unité TV-son divertissante!



119\$

Modèle prêt-à-assembler, choix de noir, blanc ou beige essuyé. Rehaussera votre décor de salon ou de vivoir!



Ensemble de cuisine

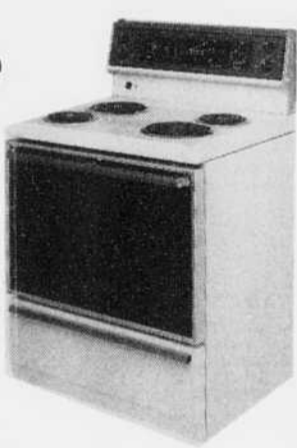
Ensemble comprenant table et 6 chaises. Choix de blanc ou blanc/noir.

599\$

Cuisinière indispensable

569\$

Elle fera de vous un véritable Cordonbleu! De plus, à ce prix, elle fait attention à votre budget.



Matelas économiques

Grand choix de matelas et sommiers 39". Choisissez le confort!

À partir de 89\$

Pupitre d'ordinateur

89\$

Choix de blanc ou cannelle, prêt-à-assembler. Un meuble utile à prix économique.



Possibilité de crédit

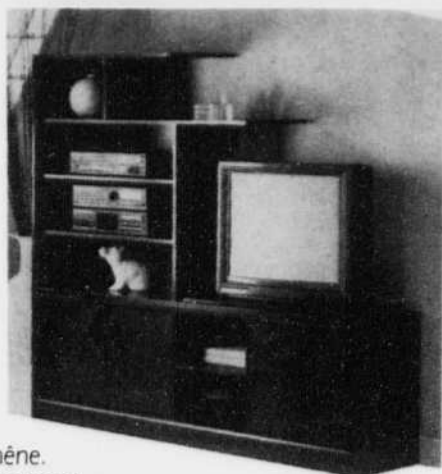


DEPOSITAIRE DES MARQUES:
 • ADMIRAL • BON-AIRE SERTA • CRAFTLINE • DAVELLYVILLE • DUTAILLIER • EL-RAN • FRIGIDAIRE • HOUSE OF BRAEMORE • H.P.L. • KELVINATOR • KROEHLER • LAURIER • PRINCEVILLE • SHERMAG • TOSHIBA • VICTORAMA • VICTORIAVILLE • VILLAGEOIS • PALISSER • ETC.

Bibliothèque originale

189\$

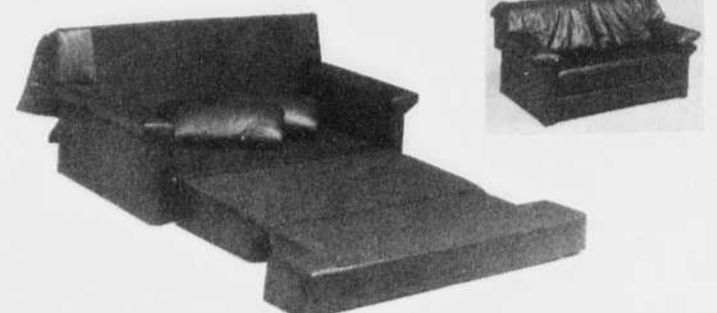
Prête à assembler. Choix de fini blanc, noir ou chêne. Accompagnera vos divertissements!



Causeuse-lit si pratique!

Déroulez l'assise et vous obtenez un lit d'un moelleux confort!

399\$



Chaise et tabouret

329\$

Avec manette de réglage vous permettant d'adapter l'angle désiré.



Les travaillantes laveuse-sécheuse

Une paire de gros bras pour abattre la grosse besogne du lavage et du séchage! C'est vraiment un prix-cadeau!

859\$ pre



Chambre à coucher 4 mcx

Mobilier de chambre prêt à assembler. Choix de blanc ou noir.

299\$



Causeuse El-Ran

La meilleure relaxation! Divan et fauteuil également disponibles.

à partir de 699\$

LES MEUBLES
Tousignant
 INC.

1279 Grégoire, Rock Forest

565-7515

Conception et montage: Multi-Concept-Ronald Martel Inc.